

demain confignon

Editorial

Merci pour votre engagement citoyen !

Le référendum "contre la cession par la commune de Confignon de la parcelle n°11346 à la Fondation du logement au chemin des Hutins" a été largement approuvé par plus de 55% des votants et des votantes.

Par ce vote, nous comprenons qu'un nombre important de Confignonnais s'intéresse à la vie de leur village et souhaitent être consultés pour les grands projets envisagés par leurs élus. Bien que plusieurs mois se soient écoulés, le Conseil administratif et la Fondation du logement n'ont toujours pas communiqué leurs intentions.

Le groupe Demain Confignon, par son représentant à la Fondation du logement, a réitéré notre demande de rénovation de l'immeuble du 7-9 Hutins et le réaménagement du pré des Hutins. Nous souhaitons que le Conseil municipal, toutes formations politiques confondues, se retrousse les manches et réfléchisse en concertation à ce projet dans les meilleurs délais.

Cet événement rare dans la politique d'une commune est la preuve qu'il existe des moyens citoyens pour s'impliquer dans les enjeux communaux. Cela avait déjà été le cas pour préserver les arbres à Cressy et le tennis-club à Confignon. Demain Confignon avait relayé le vœu des citoyens et des associations par le dépôt de motions et résolutions à la suite de plusieurs pétitions.

C'est bien au pouvoir politique d'être à l'écoute de la population et de tenir compte de leur avis. Les membres des autorités communales ont été élus pour représenter les habitants de leur commune.

Un article publié début septembre dans la *Tribune de Genève* rappelle que « trop d'élus ignorent l'opinion de leurs électeurs ».

La preuve en est aussi pour la préservation du parc des Evaux. Différentes associations avaient alerté les autorités, en 2020 déjà, préoccupées par le projet d'installation de l'Académie du Servette FC aux Evaux, mais elles n'avaient pas été entendues. Demain Confignon avait déposé une résolution pour s'opposer à ces aménagements en raison notamment de leur impact sur l'environnement et de mesures de mobilité insuffisantes. La résolution avait été refusée par la majorité du Conseil municipal. En juin, le Tribunal administratif de première instance a annulé les autorisations de construire.

Bravo et merci encore de votre engagement citoyen, vous voyez... ça marche!

*Yvette Tornare,
Conseillère municipal*



Immeuble 7-9 Hutins rénové entouré d'un espace vert renaturé.
(Image de synthèse après rénovation)

Soutenez-nous, suivez-nous
et devenez membre



Académie de Servette FC aux Evaux : l'exécutif de Confignon refuse la décision judiciaire. Incompréhensible !

En 2020, la votation dite « le Pré-du-Stand », au Grand-Saconnex, a bloqué le plan de relogement de l'Académie du Servette FC de son terrain de Balexert. Le canton a alors choisi de relocaliser provisoirement ces infrastructures sportives dans le parc public des Evaux, sur les communes de Confignon et Onex. Provisoirement, car d'ici une dizaine d'années, il est prévu que l'Académie s'installe ailleurs dans le canton.

Si aujourd'hui rien n'a bougé, c'est que la ville d'Onex, la commune de Bernex et des associations de riverains et de protection de la nature se sont opposées au projet saisissant la justice. Elles ont déposé un recours contre les autorisations de construire auprès du Tribunal administratif de première instance (TAPI). Elles dénoncent un projet mal planifié, notamment en matière de mobilité, qui sacrifie une partie de l'espace public pour une académie « privée ». Sans compter la crainte d'un provisoire qui dure.

Demain Confignon a formulé les mêmes réserves en 2020 et proposé la résolution R169 intitulée « Non à l'installation provisoire de l'Académie du Servette FC au parc des Evaux ». Nous avions alors notamment soulevé la question de la circulation, sachant que le nombre de nouveaux passages annuels était évalué à quelque 80'000 dans une zone déjà saturée par les 180'000 passages actuels. Demain Confignon était par ailleurs aussi préoccupé par la privatisation d'un espace public très apprécié des habitants des communes avoisinantes, et indispensable pour les futurs habitants des nouveaux quartiers, dont la densité prévue par le canton de Genève est particulièrement élevée.

Le 22 juin 2023, Le Tribunal administratif de première instance a donné raison aux recourants, annulant les autorisations de construire délivrées par le canton pour réaliser ce projet. Principale raison : l'insuffisance des mesures de mobilité pour accéder aux installations de l'Académie du Servette FC.

Cet été, le canton de Genève et la Fondation des Evaux ont décidé de faire recours contre ce jugement. Le Conseil de Fondation réunit des représentants des communes de Bernex, Onex, Lancy, de la ville de Genève et de Confignon.

Selon la *Tribune de Genève*, les votes décisifs sont venues de Genève et Confignon, contre l'avis de la commune d'Onex. Bernex et Lancy ont choisi de s'abstenir, en raison de divergences au sein de leurs Conseils administratifs. La décision de notre Conseil administratif, sans concertation avec son Conseil municipal, est incompréhensible en regard des problèmes relevés dans le jugement du TAPI.

Si nous sommes bien conscients que les professionnels en devenir du Servette FC et du Servette FCCF ne bénéficient actuellement pas d'un cadre de formation propice à leur évolution, nous estimons que cela ne doit pas se faire au détriment de nos parcs, de nos espaces publics, engendrant des nuisances irréversibles tant en termes de trafic et de qualité de vie que de biodiversité. Ce dossier soulève d'innombrables questions, et Demain Confignon veillera à obtenir les réponses des conseillères administratives responsables.



Demain Confignon prône le dialogue avec la population et est actif pour obtenir plus de transparence depuis son entrée au Conseil municipal. Nous ne pouvons que déplorer que la discussion ne soit pas revenue auprès des élues et élus à la suite de la publication du jugement du TAPI, et condamner une position officielle de la commune qui ne reflète pas la majorité de ses habitantes et habitants.

*Christian Marti,
Conseiller municipal*

Une année riche en actions et un grand pas pour la démocratie

Notre commune est à une époque charnière quant à son avenir et à la qualité de vie de ses habitants. Dans ces moments clés, le bon fonctionnement de notre démocratie, l'implication citoyenne et la transparence sont essentiels.

Le rapport d'activités de Demain Confignon présenté lors de notre dernière Assemblée Générale (pour la période d'avril 22 à avril 23), qui s'est tenue le mercredi 10 mai 2023, reflète ces valeurs et nos engagements.

Le fait le plus marquant aura été le référendum communal des Hutins, ayant abouti à la votation du 23 mars.

Référendum utile et nécessaire, puisque 55% des votants ont été convaincus par nos arguments, basés sur l'environnement, les coûts ainsi que la qualité de vie. Soyons cash : un référendum n'est rendu possible que par l'engagement de nombreux citoyens, chacun parlant à ses amis et connaissances. Un grand merci à vous, cela nous inspire pour l'avenir !

Demain Confignon a organisé deux soirées thématiques avec pour sujets, les arbres et la biodiversité ainsi que l'aménagement de la place du village.

La communication renforçant la transparence, nous avons diffusé deux newsletters et continué à publier les vidéos « Le CM en trois minutes » sur notre site web et Facebook.

En plus de nombreux objets politiques (questions, motions, ...), les élus de Demain Confignon ont participé à de nombreuses formations et séances, afin d'être informés au mieux et notamment à travers :

- une formation sur le changement climatique
- des ateliers relatifs au Parc du Vuillonnex
- des visites in situ du futur quartier des Cherpines
- une soirée aux « bords de l'Aire »

L'AG s'est terminée par une présentation très intéressante de M. Jaggi, de l'Office cantonale de l'agriculture et de la nature (OCAN), sur la biodiversité du vallon de l'Aire. Il ressort des analyses et des chiffres que celle-ci est très importante. Notons par exemple que plus de 40 espèces d'oiseaux y nichent !

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger ou en savoir plus.

*Martin Barcellini,
Conseiller municipal et président de Demain
Confignon*

Résumé du Conseil municipal

Découvrez notre nouveau format de vidéo résumant les principales informations du Conseil municipal.



Conseil municipal
19 septembre 2023

Les Cherpines et le Vuillonnex : un pas de plus vers des écoquartiers exemplaires

Le Conseil municipal a accepté à une large majorité (17 oui et 2 absentions) la résolution 210 « Pour des écoquartiers exemplaires aux Cherpines et au Vuillonnex », une résolution fruit du travail de la Commission durabilité, énergie et environnement (CDEE) au printemps de cette année. Cette résolution a pour but de montrer aux autorités cantonales et aux différents acteurs la volonté de la commune concernant les thématiques suivantes en demandant :

Pour le climat : le respect et l'application du plan climat 2030 et la neutralité carbone dès le début de la construction des quartiers des Cherpines et du Vuillonnex en privilégiant les matériaux à faible impact climatique comme le bois

Pour l'eau : l'optimisation de la gestion de l'eau par la réutilisation des eaux grises et des eaux claires pour les besoins du quartier et pour la dynamique de l'écosystème de l'Aire en assurant un débit minimum.

Pour la biodiversité : la préservation et sa promotion dans les quartiers et dans le vallon de l'Aire.

Pour la mobilité : l'objectif de favoriser la mobilité douce au sein des quartiers et notamment de pouvoir se rendre sans traverser de route du logement aux services, aux infrastructures et aux lieux de détente.

L'exposé des motifs de cette résolution 210 comprend notamment des objectifs bien définis tels que la préservation et la valorisation du cours d'eau de l'Aire au moyen d'un espace plus important entre le quartier et l'Aire de 100 mètres et des espaces verts plus généreux selon les recommandations de l'OMS, soit 12 m² par habitant au cœur du quartier.

Vous pouvez consulter la résolution avec le QR code suivant :



Ces thématiques regroupent de nombreux enjeux qu'il est essentiel de pouvoir comprendre et d'anticiper afin de concevoir des quartiers adaptés aux besoins futurs.

*Frédéric Reverchon,
Président du conseil municipal*

Faire avancer les thèmes qui nous tiennent à cœur

Le 27 avril dernier, la réunion thématique de Demain Confignon s'est penchée sur les espaces communaux extérieurs et l'arborisation de la commune. Après un moment de discussion et d'échange, de nombreuses idées d'actions ont été énoncées, notamment au niveau politique. Ainsi la dernière motion déposée par Demain Confignon, la M212, « Soutenir la plantation d'arbres sur des biens-fonds privés » est issue de cette réunion. Elle a été votée à l'unanimité du Conseil municipal lors de sa séance du 19 septembre dernier.

Je rappelle que tout membre de Demain Confignon peut demander l'organisation d'une réunion sur un thème touchant la commune et peut y participer. Un membre de DC peut aussi inviter une connaissance à y participer. La prochaine réunion thématique est prévue le 23 novembre.

*Frédéric Reverchon,
Président du conseil municipal*



demain confignon

www.demainconfignon.ch
contact@demainconfignon.ch